

ORDONNANCE COLLECTIVE	DEMANDER UN TEST DE GROSSESSE (β -HCG)	NO : OC-2-B-Ea (Temp. : 6.09)
Référence à un protocole : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Titre : _____		Mise en vigueur le : <u> 18 septembre 2008 </u> Révision prévue le : _____
PROFESSIONNEL(LE) HABILITÉ(E) À EXÉCUTER L'ORDONNANCE ET LE SECTEUR, PROGRAMME OU SERVICE VISÉ : Infirmières affectées au triage ou au secteur clinique de l'urgence.		
GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE : Clientes de 14 ans à ménopausées.		
ACTIVITÉS RÉSERVÉES : B- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique Ea- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.		
INDICATIONS ET CONDITIONS D'INITIATION Clientes présentant au moins l'un des éléments suivants: ⇒ Saignements vaginaux anormaux; ⇒ Douleurs abdominales persistantes; ⇒ Possibilité de grossesse selon l'évaluation de l'infirmière.		
INTENTION THÉRAPEUTIQUE Détecter une grossesse et guider plus rapidement le médecin dans sa conduite.		
CONTRE-INDICATION Nil		
LIMITES / RÉFÉRENCE AU MÉDECIN ⇒ Grossesse déjà confirmée; ⇒ Infertilité (naturelle ou par suite d'une intervention); ⇒ Âge inférieur à 14 ans.		
DIRECTIVES ⇒ Remplir la requête de laboratoire en prenant soins d'écrire le nom du médecin attitré à la cliente; ⇒ Procéder au prélèvement sanguin et bien identifier le tube;		

- ⇒ Acheminer la requête de laboratoire avec le prélèvement selon la procédure de l'établissement;
- ⇒ Rediriger la cliente à l'endroit approprié selon l'évaluation de l'infirmière;
- ⇒ Transmettre les résultats au médecin.

RÉFÉRENCES AUX OUTILS CLINIQUES

Procédure selon le guide de laboratoire disponible sur intranet.

SOURCE

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ; *Le triage à l'urgence : Lignes directrices pour l'infirmière au triage à l'urgence*(2007).

Consensus du groupe signataire

PROCESSUS D'ÉLABORATION	
Rédigée par : <div style="text-align: center;"> _____ Linda Charbonneau Conseillère clinicienne, secteur Urgence </div>	_____ Mars 2008 Date
Personnes consultées : <div style="text-align: center;"> _____ Manon Allard Cons. clinicienne développement et rayonnement professionnel Coordinatrice des services cliniques et développement de la qualité des soins infirmiers par intérim </div> <div style="text-align: center; margin-top: 20px;"> _____ Nathalie Bordeleau Infirmière à l'harmonisation des outils cliniques </div> <div style="text-align: center; margin-top: 20px;"> _____ Dr Martin Leblanc Chef médical de l'urgence </div> <div style="text-align: center; margin-top: 20px;"> _____ France Massé Chef du regroupement de l'urgence </div>	_____ Mars 2008 Date _____ Avril 2008 Date _____ Mai 2008 Date _____ Mai 2008 Date

PROCESSUS D'APPROBATION

Validée par :

Mme Lanouette, Directrice des soins infirmiers

Date

Validée par :

Dr André Vézina, Directeur des affaires médicales et du
développement des projets organisationnels par intérim

Date

Approuvée par :

Dr Yves Robitaille, Président du CMDP

Date